

Miscellanea : Contribution à l'anthropologie du Noir d'Afrique. Part IV-VI

Autor(en): **Huttel, Wladimir**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Acta Tropica**

Band (Jahr): **11 (1954)**

Heft 1

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-310476>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Contribution à l'Anthropologie du Noir d'Afrique.¹

IV-VI

Par WLADIMIR HUTTEL.

Laboratoire de Pathologie exotique, Faculté de Médecine de Montpellier;
Prof. H. Harant.

(Reçu le 6 octobre 1952.)

IV. Anthropologie générale des Gouns ou Djèdjes du cercle de Porto-Novo. Somatométrie.

Stature :

D'après la carte anthropologique de l'A. O. F., établie par le Médecin Lieutenant-Colonel *Pales* en collaboration avec Mlle *Tassin de Saint-Péreuse* de l'Office de la Recherche Scientifique Coloniale et MM. les Médecins des Troupes Coloniales de l'A. O. F., éditée par la direction Générale de la Santé Publique à Dakar en 1946, nous relevons pour quelques peuplades du *Dahomey* les chiffres suivants :

<i>Goun</i>	169,5	Fon	167,6
Nago	169,2	Adja	168,5
Mina	167	Yorouba	165
Peda	166,7	Gando	170
Aïzonon	163,3	Dumpago	162,5
Toffi	160	Somba	170,1

Or *Pales* divise les statures en :

Statures hautes : 170 et plus.

Statures moyennes : 160 à 170.

Statures basses : moins de 160.

Nous pouvons donc conclure que les autochtones du *Dahomey* sont d'une façon générale d'une stature moyenne :

de 166,7 (comprise entre 160 et 170).

Par contre *Lefrou*, distinguant dans les peuplades du *Dahomey* :

1^o Les Dahoméens proprement dits (les *Fons* ou les *Foins*).

2^o Les *Nagos* (peuplades voisines de Porto-Novo).

3^o Les *Minas* (population côtière de la région de Agoué-Ouidah émigrée du pays *Achanti*), donne, d'après *R. Verneau* et *Gironcourt*, les mensurations suivantes :

1^o Les *Dahoméens* : de haute stature (moyenne 1,74 m.), avec un corps vigoureux, bien musclé, le cou et les épaules robustes, la couleur de la peau brun-marron.

2^o Les *Nagos* : ressemblant aux Dahoméens mais avec une taille supérieure (en moyenne 1,65 à 1,75 m.).

3^o Les *Minas* : constituant un beau type de Nègre, grand et bien proportionné, aux traits réguliers, avec une peau d'un beau noir, portant la barbe contrairement aux autres Nègres qui en sont dépourvus, et ayant une taille variant entre 1,70 m. et 1,80 m.

¹ Les parties I-III ont paru dans *Acta Tropica*, vol. 10, N^o 2, 1953, p. 134-140 et N^o 3, 1953, p. 251-258.

Il faut ajouter à ces races Dahoméennes, le peuple *Yorouba*, de stature moyenne de 1,65 m., à peau peu foncée et à assez grand développement du système pileux. Nos investigations ne porteront que sur les indigènes du Bas-Dahomey et en particulier les mensurations anthropologiques générales ne s'adressent qu'à l'élément *Goun*, le plus nombreux dans la Circonscription Médicale de Porto-Novo. Nous avons mesuré à ce propos 25 indigènes de mœurs et coutumes *Goun*, âgés de 25 ans en moyenne, bien bâtis mais maigres, tous de sexe masculin.

La taille debout pour ces individus varie entre 1,60 m. et 1,77 m. et la moyenne calculée correspond exactement à celle donnée par *Pales*, soit : 1,695 m.

Rapport taille assis à taille debout :

La taille debout des *Gouns* du Bas-Dahomey varie donc entre 1,60 m. et 1,77 m. ; moyenne : 1,695 m.

La taille assis varie entre 0,76 m. et 1,11 m. ; moyenne : 0,88 m.

L'indice kormique (kormos = buste) de *Giuffrida-Ruggieri* s'exprime par le rapport :

$$\frac{\text{Taille assis} \cdot 100}{\text{Taille debout}}$$

Pour pouvoir comparer nos résultats avec ceux obtenus par *Lefrou* chez les Noirs du Sénégal, nous avons calculé les pourcentages :

Ouolofs du Sénégal (Lefrou) :

De 45,1 à 46 :	De 46,1 à 47 :	De 47,1 à 48 :	De 48,1 à 49 :
<u>6 %</u>	<u>6 %</u>	<u>23 %</u>	<u>28 %</u>
De 49,1 à 50 :	De 50,1 à 51 :	De 51,1 à 52 :	De 52,1 à 53,1 :
<u>20 %</u>	<u>12 %</u>	<u>3 %</u>	<u>2 %</u>

Gouns du Bas-Dahomey (Huttel) :

De 45,1 à 46 :	De 46,1 à 47 :	De 47,1 à 48 :	De 48,1 à 49 :
<u>4 %</u>	<u>4 %</u>	<u>12 %</u>	<u>32 %</u>
De 49,1 à 50 :	De 50,1 à 51 :	De 51,1 à 52 :	De 52,1 à 53 :
<u>20 %</u>	<u>12 %</u>	<u>16 %</u>	<u>0 %</u>

En somme ce sont les rapports compris entre 48,1 et 49 qui prédominent chez les *Gouns* qui seraient donc d'après la classification de *Vallois*, des Macroskeles et des Brachykormes, au même titre que les Ouolofs du Sénégal (*Lefrou*).

Hauteur de l'ombilic. Rapport à la taille :

La hauteur de l'ombilic au-dessus du sol (centre de la cicatrice ombilicale) varie chez les *Gouns* du Bas-Dahomey entre les chiffres extrêmes de 0,96 m. et 1,135 m. ; en moyenne : 1,026 m.

$$\text{Index} = \frac{\text{Hauteur de l'ombilic} \cdot 100}{\text{Taille debout}} = 65,3$$

Grande Envergure. Rapport à la taille :

La grande envergure est la plus grande distance qu'un homme puisse atteindre en écartant, au maximum, les deux bras.

Le rapport de la grande envergure à la taille a été appelé par *Chervin* : *indice crucial*.

La grande envergure varie chez les *Gouns* du Bas-Dahomey entre les chiffres extrêmes de 1,62 m. et 2,005 m., avec une moyenne de 1,809 m. sur les 25 mensurations effectuées.

$$\text{Indice crucial} = \frac{\text{Grande envergure} \cdot 100}{\text{Taille debout}} = 106,7.$$

Longueur du membre supérieur en totalité. Rapport à la taille :

La longueur du membre supérieur est donnée par la différence des mesures : (Hauteur de l'acromion au-dessus du sol — Hauteur de l'extrémité du médius au-dessus du sol).

Pour les *Gouns* du Bas-Dahomey, la hauteur de l'acromion au-dessus du sol varie de 1,30 m. à 1,63 m. ; en moyenne sur les 25 mensurations pratiquées : 1,40 m.

La hauteur de l'extrémité du médius au-dessus du sol varie de 0,54 m. à 0,70 m. ; en moyenne sur les 25 mensurations pratiquées, 0,603 m.

La longueur du membre supérieur en totalité varie de 0,72 m. à 0,87 m. ; en moyenne sur les 25 mensurations : 0,806 m.

$$\text{L'indice} = \frac{\text{Longueur membre supérieur} \cdot 100}{\text{Taille debout}} = 47,5 \text{ en moyenne.}$$

A titre de comparaison :

<i>Gouns</i>	47,5	Baribas (<i>Verneau</i>)	46,4
Fons (<i>Verneau</i>)	46,5	Pila-Pila (<i>Verneau</i>)	43,5

En résumé d'après nos mensurations les *Gouns* du Bas-Dahomey auraient le membre supérieur relativement plus développé que celui des représentants des autres groupements ethniques du Dahomey.

Longueur du bras. Rapport à la taille :

Le bras est la portion du membre supérieur qui s'étend de l'épaule au coude.

La mesure du bras est obtenue en déduisant de la hauteur de l'acromion au-dessus du sol, la hauteur de la cupule radiale au-dessus du sol. Celle-ci, située à l'extrémité supérieure du radius, est aisément sentie au niveau du coude dans les mouvements de pronation et de supination. Le rebord de l'acromion correspond au sommet de l'humérus, à condition que le bras soit bien vertical.

Toutes ces mesures doivent être prises par projection sur une toise verticale, les bras étant pendants le long du corps, les mains appliquées à plat sur les cuisses.

La hauteur de la cupule radiale au-dessus du sol varie de 0,84 m. à 1,135 m. ; en moyenne : 1,05 m.

La longueur du bras est de 0,35 m. en moyenne.

L'indice varie entre les deux chiffres extrêmes 19,3 et 22,3 avec une moyenne de : 20,7 sur 25 mensurations pratiquées.

Il y aurait, d'après nos mensurations, une augmentation relative de la longueur du bras chez les *Gouns*.

Longueur de l'avant-bras. Rapport à la taille :

Hauteur de la cupule radiale au-dessus du sol moins la hauteur de l'apophyse styloïde au-dessus du sol égale la longueur de l'avant-bras.

L'apophyse styloïde du radius est située à l'extrémité inférieure de cet os

et aisément sentie à la palpation au niveau de la tabatière anatomique. Le point de repère est au sommet de cette apophyse.

La hauteur de l'apophyse styloïde du radius au-dessus du sol varie chez les *Gouns* du Bas-Dahomey de 0,70 m. à 0,85 ; en moyenne sur les 25 mensurations effectuées : 0,753 m.

La longueur moyenne de l'avant-bras est : 0,297 m.

$$\text{L'indice} = \frac{\text{Longueur de l'avant-bras} \cdot 100}{\text{Taille debout}} = 17,5 \text{ en moyenne.}$$

Indice anti-brachial ou rapport de l'avant-bras au bras :

La longueur moyenne du bras chez les *Gouns* étant de 0,35 m. et la longueur moyenne de l'avant-bras de 0,297 m., l'indice anti-brachial moyen est de

$$I = \frac{\text{Longueur de l'avant-bras} \cdot 100}{\text{Longueur du bras}} = \frac{0,297 \text{ m} \cdot 100}{0,35 \text{ m}} = 84,8$$

Rapport de la longueur de la main à la taille :

Hauteur de l'apophyse styloïde moins hauteur de l'extrémité inférieure du médius correspond à la longueur de la main. Le pli de flexion du poignet étant plus ou moins accusé, on prend comme point de repère l'apophyse styloïde facile à reconnaître, avons-nous dit, au niveau de la tabatière anatomique. La longueur de la main des *Gouns* du Bas-Dahomey varie entre 0,14 m. et 0,21 m. avec une moyenne de 0,183 m.

$$\text{Le rapport} = \frac{\text{Longueur de la main} \cdot 100}{\text{Taille debout}} = 10,7 \text{ en moyenne}$$

Cette moyenne ne correspond pas tout à fait à la vérité car la main de 0,20 m. se trouve le plus fréquemment :

Une main de 0,14 m. se trouve dans	8 % de cas.
Une main de 0,15 m. se trouve dans	8 % de cas.
Une main de 0,16 m. se trouve dans	8 % de cas.
Une main de 0,17 m. se trouve dans	12 % de cas.
Une main de 0,18 m. se trouve dans	8 % de cas.
Une main de 0,19 m. se trouve dans	20 % de cas.
Une main de 0,20 m. se trouve dans	24 % de cas.
Une main de 0,21 m. se trouve dans	12 % de cas.

L'indice le plus fréquent serait par conséquent celui correspondant à une main de 0,20 m. soit :

$$\text{Indice} = 11,7.$$

Indice de la main ou rapport de la largeur à la longueur :

La largeur de la main se mesure avec le compas à glissière et elle correspond à la distance entre la base de l'index et la base du cinquième doigt. La moyenne sur les 25 mensurations effectuées donne pour les *Gouns* :

0,0818 m.

$$\text{L'indice calculé sur cette base donne : } \frac{\text{Largeur de la main} \cdot 100}{\text{Longueur de la main}} = 44,6.$$

Cet indice n'est pas important, car les proportions de la main varient d'une race à l'autre, mais sans gradation, sans régularité et il n'est pas possible de faire des déductions quant à son caractère plus ou moins simiesque.

Longueur du membre inférieur mesurée au plan ischiatique. Rapport à la taille :

Connaissant la taille debout et la taille assis, la longueur du membre inférieur au plan ischiatique se déduit par différence.

La taille debout des *Gouns* du Bas-Dahomey varie entre 1,60 m. et 1,77 m. ; moyenne : 1,695 m.

La taille assis varie entre 0,76 m. et 1,11 m. ; moyenne : 0,88 m.

La longueur du membre inférieur mesurée au plan ischiatique varie entre 0,66 m. et 0,84 m. avec une moyenne de : 0,815 m.

L'indice a pour valeur moyenne : 48,1.

Longueur du membre inférieur mesurée de l'épine iliaque antéro-supérieure. Rapport à la taille :

La longueur du membre inférieur mesurée de l'épine iliaque antéro-supérieure varie chez les *Gouns* de 0,92 m. à 1,065 m., avec une moyenne sur les 25 mensurations pratiquées : 0,996 m.

Le rapport a le maximum de sériation de 57,5 à 58,7.

Ainsi que le fait remarquer *Lefrou*, chez les Noirs, les ilions sont plus verticaux et le bassin aussi plus développé en hauteur que chez les Blancs, la longueur du membre inférieur mesurée de l'épine iliaque apparaît être assez trompeuse pour traduire le développement exact du membre inférieur et, en somme, le meilleur repère semble l'ischion.

Longueur de la cuisse mesurée à l'épine iliaque antéro-supérieure. Rapport à la taille :

La longueur du membre inférieur mesurée de l'épine iliaque antéro-supérieure moins la hauteur au-dessus du sol de l'interligne du genou égale la longueur de la cuisse. Le point de repère anatomique de l'interligne articulaire du genou est le point supérieur du rebord interne du plateau tibial. Nous n'avons pas pris comme repère le pli du genou qui ne correspond nullement à l'interligne articulaire.

La hauteur de l'interligne articulaire du genou au-dessus du sol chez les *Gouns* examinés varie de 0,41 m. à 0,51 m., avec une moyenne de 0,47 m. La longueur de la cuisse, mesurée à l'épine iliaque antéro-supérieure, a comme valeur moyenne sur les 25 mensurations pratiquées 0,526 m. Le maximum de sériation du rapport ci-dessus est de 29,4 à 31,3.

Ce rapport est aussi imprécis que le précédent et pour les mêmes raisons.

Longueur de la cuisse mesurée au plan ischiatique. Rapport à la taille :

Connaissant la taille debout et la taille assis, la longueur du membre inférieur au plan ischiatique se déduit par différence. Le nombre ainsi obtenu moins la hauteur au-dessus du sol de l'interligne du genou égale la longueur de la cuisse mesurée au plan ischiatique. La longueur du membre inférieur mesurée au plan ischiatique varie entre 0,66 m. et 0,84 m. avec une moyenne de 0,815 m.

D'autre part la hauteur de l'interligne articulaire du genou au-dessus du sol, chez les *Gouns*, varie de 0,41 m. à 0,51 m. avec une moyenne de 0,47 m. Le rapport envisagé a donc d'après nos mesures la valeur moyenne de :

20,3

Ce résultat montre que les *Gouns* du Bas-Dahomey ont la partie inférieure du bassin assez développée, et la cuisse pas plus longue que les Européens. A titre de comparaison :

Normands	20,3
<i>Gouns</i>	20,3
Indigènes de la Sangha de	21,8 à 21,9
Négrilles	20,9

Longueur de la jambe. Rapport à la taille :

Hauteur de l'interligne articulaire du genou moins hauteur de la malléole interne égale la longueur de la jambe.

La hauteur de l'interligne articulaire du genou au-dessus du sol varie chez les *Gouns* de 0,41 m. à 0,51 m., avec une moyenne de 0,47 m.

La hauteur de la malléole interne au-dessus du sol varie de 0,06 m. à 0,09 m., avec une moyenne de 0,07 m.

Le rapport envisagé serait donc en moyenne d'après nos mesures de : 23,5.

L'indice tibio-fémoral n° 1 (cuisse mesurée à l'épine iliaque) :

La longueur de la jambe chez les *Gouns* est en moyenne de 0,40 m. La longueur de la cuisse, mesurée à l'épine iliaque antéro-supérieure, a comme valeur moyenne sur les 25 mensurations pratiquées : 0,526 m. L'indice envisagé aurait donc la valeur moyenne de : 76.

L'indice tibio-fémoral n° 3 (cuisse mesurée au plan ischiatique) :

La longueur de la cuisse, mesurée au plan ischiatique, a comme valeur moyenne chez les *Gouns* du Bas-Dahomey : 0,345 m.

L'indice envisagé a pour valeur moyenne : 86,2.

Hauteur du pied. Rapport à la taille :

La hauteur du pied correspond à la hauteur du sommet de la malléole interne au-dessus du sol.

La hauteur de la malléole interne au-dessus du sol varie de 0,06 m. à 0,09 m., avec une moyenne de 0,07 m. chez les *Gouns*.

Le rapport envisagé aurait donc d'après nos mensurations : 4,12.

Rapport de la longueur du pied à la taille :

La longueur totale du pied se mesure les pieds étant appliqués sur une planchette. On mesure la distance comprise entre l'extrémité antérieure du plus long orteil et celle de la face postérieure du talon. La longueur du pied chez les *Gouns* varie de 0,245 m. à 0,287 m., avec une moyenne de 0,26 m. sur les 25 mensurations effectuées. Le rapport de la longueur du pied à la taille est donc en moyenne pour les *Gouns* du Bas-Dahomey de : 15,3.

A titre de comparaison :

Fons (*Verneau*) 16,2

Rapport de la longueur du 1^{er} et du 2^e orteil :

Le deuxième orteil est chez les *Gouns* du Bas-Dahomey fréquemment plus petit que le premier.

Notre investigation porte sur 25 sujets.

II plus petit que I	56 %
II égal à I	28 %
II plus grand que I	16 %

Ces résultats concordent plutôt avec les constatations de *Pales* chez les indigènes d'Oubangui-Chari :

II plus petit que I,	Saras	80 %	N'Zakaras	62 %
II égal à I,	Saras	20 %	N'Zakaras	32 %
II plus grand que I,	Saras	0 %	N'Zakaras	6 %

qu'avec celles de *Schultz* pour les Blancs et les Noirs Américains :

<i>Blancs :</i>		<i>Noirs :</i>	
II plus petit que I	52 %	II plus petit que I	21 %
II égal à I	36 %	II égal à I	40 %
II plus grand que I	12 %	II plus grand que I	39 %

Rapport de la largeur à la longueur du pied. Indice du pied :

La longueur du pied chez les *Gouns* varie de 0,245 m. à 0,287 m., avec une moyenne de 0,26 m.

La largeur du pied, prise au niveau des métatarsiens, varie de 0,085 m. à 0,116 m., avec une moyenne de 0,096 m.

$$\text{Indice du pied} = \frac{\text{Largeur} \cdot 100}{\text{Longueur}} = 36,9.$$

<i>Gouns</i>	36,9
Noirs de la Sangha	38,1 à 39,2
Négrilles	39,6 à 40,4

D'où il résulte que le pied des *Gouns* est relativement très effilé, surtout par rapport à celui des Négrilles.

Rapport de la circonférence maxima du mollet à la taille :

La circonférence maxima du mollet varie chez les *Gouns* de 0,31 m. à 0,35 m., avec une moyenne de 0,319 m. sur les 25 mensurations pratiquées. Le rapport envisagé a pour valeur moyenne : 18,2.

Rapport de la circonférence de la jambe au-dessus des malléoles à la taille :

La circonférence de la jambe au-dessus des malléoles varie chez les *Gouns* de 0,185 m. à 0,22 m., avec une moyenne de 0,205 m. sur les 25 mensurations pratiquées. Le rapport envisagé a pour valeur moyenne : 12.

Rapport à la circonférence du mollet de la circonférence sus-malléolaire :

Ce rapport a pour valeur moyenne :

$$\frac{\text{Circonf. sus-Malléolaire} \cdot 100}{\text{Circonf. du Mollet}} = 64,2.$$

Diamètre bi-acromial à la taille :

Le diamètre bi-acromial varie chez les *Gouns* du Bas-Dahomey de 0,33 m. à 0,405 m. ; en moyenne : 0,37 m. sur 25 mensurations pratiquées.

Le rapport envisagé a pour valeur moyenne :

$$\frac{\text{Diamètre bi-acromial} \cdot 100}{\text{Taille debout}} = 21,8.$$

Diamètre bi-crétal à la taille :

Ce diamètre s'applique à la distance maximum entre deux crêtes iliaques. Il varie chez les *Gouns* de 0,215 m. à 0,262 m., avec une moyenne de 0,242 m. sur les 25 mensurations pratiquées.

Le rapport envisagé a pour valeur moyenne : 14,2.

Diamètre bi-épineux à la taille :

Le diamètre bi-épineux ou bi-spino-iliaque correspond à l'écartement des épines iliaques antérieures et supérieures. Il varie chez les *Gouns* de 0,197 m. à 0,244 m., avec une moyenne de 0,221 m. sur les 25 mensurations effectuées. Le rapport envisagé a pour valeur moyenne : 13,03.

Diamètre bi-épineux au diamètre bi-crétal :

Les valeurs respectives moyennes pour ces deux diamètres étant de 0,221 m. pour le premier et de 0,242 m. pour le second, le rapport envisagé a pour valeur moyenne chez les *Gouns* : 91,3.

Diamètre bi-trochantérien à la taille :

Le diamètre bi-trochantérien est la distance qui sépare les deux grands trochanters. Cette distance varie entre 0,262 m. et 0,33 m. chez les *Gouns*, avec une moyenne de 0,299 m. sur les 25 mensurations pratiquées. Le rapport envisagé a pour valeur moyenne : 17,6.

Etude du bassin :

L'indice pelvien, c'est-à-dire le rapport du diamètre ant.-post. externe du bassin (points de repère : en avant, bord supérieur du pubis sur la ligne médiane, en arrière, sommet de l'apophyse épineuse de la cinquième vertèbre lombaire), à la hauteur du bassin (le sujet étant dans la position de la taille assis, mesurer la hauteur du sommet de la crête iliaque au-dessus du plan du siège) réduite à 100.

La hauteur du bassin chez les *Gouns* varie de 0,17 m. à 0,24 m. avec une moyenne de : 0,197 m.

Le diamètre antéro-postérieur externe du bassin varie de 0,165 m. à 0,233 m., avec une moyenne de : 0,183 m.

L'indice pelvien a donc pour valeur moyenne : 92,8.

L'indice hauteur bassin :

$$\frac{\text{Hauteur bassin} \cdot 100}{\text{Taille debout}} = \frac{0,197 \text{ m.} \cdot 100}{1,695 \text{ m.}} = 11,6.$$

Signalons que *Verneau* a trouvé pour les Baribas et les Fons du Dahomey les indices variant entre 11,6 et 12,5.

Indices de robusticité :

1° La valeur de l'indice pondéral de *Rohrer* est chez les *Gouns* du Bas-Dahomey de : 1,19.

2° La valeur de l'indice de *Pignet* est en moyenne de : 25,5 (assez bons).

3° La valeur de l'indice *Pignet* rapporté à la taille assis est en moyenne de : 56 (bons moyens).

V. Anthropologie générale des Gouns ou Djédjes du cercle de Porto-Novo. Céphalométrie. Face. Oreilles.

La forme du crâne des 25 indigènes *Goun* mesurés a son expression numérique exprimée par l'indice céphalique :

$$\frac{\text{Diamètre transverse} \cdot 100}{\text{Diamètre antéro-postérieur}}$$

c'est-à-dire par le rapport de la plus grande largeur de la tête à sa longueur, celle-ci étant réduite à 100.

La longueur est exprimée par le diamètre antéro-postérieur maximum, pris avec un compas d'épaisseur dans le plan sagittal et médian, du point le plus saillant de la glabelle (renflement quelquefois remplacé par une dépression entre les deux crêtes sourcilières) au point le plus saillant de la région sus-occipitale.

Cette longueur varie chez les *Gouns* de 18 cm. à 20,6 cm. ; en moyenne 19,2 cm., sur les 25 mensurations effectuées.

La largeur est exprimée par le diamètre horizontal et transversal maximum de la tête ou la distance la plus grande, au-dessus des oreilles qui existe entre les deux côtés du crâne. Pour mesurer ce diamètre transverse maximum, le compas doit être tenu bien horizontalement et placé au-dessus des oreilles, puis les deux branches sont élevées simultanément, en suivant la graduation de l'échelle jusqu'à ce qu'on soit arrivé au plus grand écartement. En général les extrémités des diamètres sont deux ou trois travers de doigts en arrière et au-dessus du bord supérieur de l'oreille.

Cette largeur varie chez les *Gouns* de 13,3 cm. à 15,2 cm. ; en moyenne 14,3 cm.

L'indice céphalique calculé sur ces bases est de : 74,4 (*Gouns*).

Les *Gouns* du Bas-Dahomey, ayant comme indice céphalique moyen : 74,4 sont donc *Dolichocéphales* comme c'est d'ailleurs la règle pour les Noirs de l'A. O. F.

Hauteur de la tête. Rapport à la taille :

La hauteur de la tête est donnée par la différence de la hauteur du point mentonnier avec la hauteur du vertex (taille debout), la ligne : conduit auditif-base des narines étant bien horizontale pendant la mensuration. L'index se calcule par rapport à la taille debout réduite à 100. Soit :

$$\frac{\text{Hauteur de la tête} \cdot 100}{\text{Taille debout}} = 13,65 \text{ en moyenne.}$$

Hauteur du crâne (mesurée au niveau du tragus) rapportée à la hauteur de la tête :

La hauteur de la tête chez les *Gouns* du Bas-Dahomey varie de 0,22 m. à 0,25 m. ; en moyenne : 0,225 m.

La hauteur du crâne proprement dit est donnée par la différence entre la hauteur du vertex (taille debout) et celle du conduit auditif au-dessus du sol (1,56 m. en moyenne).

L'index s'exprime par le rapport : $\frac{\text{Hauteur du crâne} \cdot 100}{\text{Hauteur de la tête}}$

Chez les *Gouns* du Bas-Dahomey, cet index a pour valeur moyenne : 65,9

Etude du front des Gouns du Bas-Dahomey :

Le rétrécissement relatif du front est donné par l'indice frontal :

$$\frac{\text{Diamètre frontal minimum} \cdot 100}{\text{Diamètre transverse maximum}}$$

Le diamètre frontal minimum ou frontal inférieur se mesure avec un compas des deux points les plus rapprochés de la crête temporale au-dessus des apophyses orbitaires externes.

Il varie chez les *Gouns* de 10,4 cm. à 12,2 cm. ; en moyenne : 11 cm.

L'indice frontal est de : 76,9 (*Gouns*).

Etude du rétrécissement latéral du crâne :

Pour ce faire, on mesure le diamètre bi-mastoïdien maximum, qui est l'écart maximum des mastoïdes au-dessus du prolongement de la racine horizontale de l'arcade zygomatique. Se placer derrière le sujet et mettre une pointe du compas d'épaisseur sur la face externe de l'apophyse mastoïde au niveau du centre du trou auditif, chercher avec l'autre la ligne transversale d'écartement maximum. On calcule l'indice en rapportant le diamètre bi-mastoïdien au diamètre transverse maximum :

$$\frac{\text{Diamètre bi-mastoïdien} \cdot 100}{\text{Diamètre transverse maximum}}$$

Le diamètre bi-mastoïdien varie chez les *Gouns* de 12 cm. à 13,2 cm. ; en moyenne : 12,6 cm. sur les 25 mensurations effectuées.

L'indice bi-mastoïdien est de : 88,1 (*Gouns*).

Cet indice est dans la norme de ceux déjà constatés chez les Nègres, où ils varient de 87 à 88,6 suivant les races.

Poutrin trouve chez les Négrilles de la Sangha des indices variant de 84,6 à 84,7.

Circonférence :

La circonférence horizontale du crâne chez les *Gouns* du Bas-Dahomey varie de 0,53 m. à 0,57 m., avec une valeur moyenne de : 0,5475 m.

L'indice facial total :

est exprimé par le rapport :

$$\frac{\text{Hauteur naso-mentonnière} \cdot 100}{\text{Diamètre bi-zygomatique}}$$

Il est de 86,6 pour les *Gouns* du Bas-Dahomey.

Cet indice étant compris entre 84 et 87,9, ils sont donc franchement *Mésoprosopes*.

L'indice facial supérieur :

est donné par le rapport :

$$\frac{\text{Hauteur naso-alvéolaire} \cdot 100}{\text{Diamètre bi-zygomatique}}$$

Il est de 32,2 pour les *Gouns* du Bas-Dahomey. D'après la classification de *Rudolf Martin*, ils sont donc *Hypereuryens*.

L'indice bigoniaque :

Précise la forme de la face en considérant le développement en largeur du maxillaire inférieur.

On mesure la distance entre les deux gonions (angle de la mâchoire) et pour avoir l'indice, on rapporte celle-ci au diamètre bi-zygomatique ; soit :

$$\frac{\text{Diamètre bi-goniaque} \cdot 100}{\text{Diamètre bi-zygomatique}}$$

Ce rapport donne le chiffre 75,5 pour les *Gouns* du Bas-Dahomey, ce qui prouve qu'ils présentent un certain élargissement des mandibules.

Etude de l'œil :

L'anthropométrie de l'œil donne lieu à considérer :

Le diamètre bi-palpébral externe (distance entre l'angle externe de chaque œil). Il varie chez les *Gouns* du Bas-Dahomey de 6,3 cm. à 10,7 cm., avec une moyenne de 9,4 cm.

Le diamètre bi-palpébral interne (distance entre l'angle interne de chaque œil). Il varie pour le même groupement ethnique de 3,1 cm. à 4,2 cm., avec une moyenne de 3,8 cm.

La largeur de l'ouverture palpébrale, obtenue par la différence de ces deux valeurs, divisée par deux, est en moyenne de : 2,8 cm.

Toutes ces dimensions sont rapportées au diamètre bi-zygomatique qui est de 12,7 cm. chez les *Gouns* pour des chiffres variant entre deux valeurs extrêmes de 10,5 cm. et 14 cm.

Les trois rapports considérés ont pour valeurs moyennes les chiffres suivants :

$$1^{\circ} \text{ R : } \frac{\text{Diamètre bi-palpébral externe}}{\text{Diamètre bi-zygomatique}} = 74$$

$$2^{\circ} \text{ R : } \frac{\text{Diamètre bi-palpébral interne}}{\text{Diamètre bi-zygomatique}} = 29,9$$

$$3^{\circ} \text{ R : } \frac{\text{Largeur de l'œil}}{\text{Diamètre bi-zygomatique}} = 22$$

le numérateur étant multiplié par 100 dans les trois rapports. L'œil des *Gouns*, caractérisé par ces trois rapports, contribue dans une large mesure à imprimer un cachet spécial au visage que certains auteurs dénomment le « Faciès Dahoméen », d'aspect cruel, dû à la petitesse relative des yeux plus ou moins obliques et passablement écartés, presque mongoloïdes, sans bride de l'angle interne bien entendu.

Etude du nez :

La largeur maximum du nez des *Gouns* varie entre 3,7 cm. et 4,8 cm., avec une moyenne de 4,2 cm.

La hauteur du nez varie entre 3,5 cm. et 5 cm., avec une moyenne de 4,3 cm.

$$\text{Le rapport : } \frac{\text{Largeur} \cdot 100}{\text{Hauteur}} = 97,6.$$

Par conséquent le nez des *Gouns* est aplati, et très développé en largeur. Ce sont donc des *Platyrrhiniens*, groupe qui caractérise les races négroïdes.

Etude des lèvres :

La longueur moyenne de la fente buccale des *Gouns* est de 4,9 cm., pour des valeurs extrêmes de 4,5 cm. et de 5,5 cm.

Ils ont donc une bouche relativement petite, puisque *Testut* donne pour la race blanche une longueur de la fente buccale de 5,3 cm. en moyenne, et *Weisgerber* pour les Noirs des valeurs moyennes de 5,1 cm. à 5,2 cm.

La hauteur bi-labiale varie de 2 cm. à 3 cm., avec une moyenne de 2,5 cm.

La hauteur de la lèvre supérieure ou la distance qui sépare la fente buccale de la base du nez varie de 1,9 cm. à 3,1 cm., avec une moyenne de 2,3 cm.

Etude de l'oreille :

Nous avons pratiqué les mensurations des dimensions du pavillon de l'oreille chez les 25 *Gouns* choisis qui nous ont servi pour dresser les divers index anthropologiques. Nous avons choisi les *Gouns*, car ils représentent le groupement ethnique le plus répandu dans le Bas-Dahomey :

Désignation	Longueur	Largeur	Indice de Topinard
<i>Gouns</i> (25)	54 mm.	27 mm.	50

Les oreilles des *Gouns* du Bas-Dahomey sont donc très petites et arrondies.

L'indice que nous avons obtenu ($I = 50$) est le plus petit qu'on ait observé chez les Noirs africains (de 55 à 63).

Par contre l'anomalie, décrite sous le nom de *tubercule de Darwin*, semble être extrêmement fréquente.

Le tubercule de *Darwin* est constitué par une saillie plus ou moins accentuée, qui apparaît sur le bord libre de l'hélix au niveau de la partie postéro-supérieure.

Si l'hélix est normalement replié et ourlé, le tubercule regarde en bas et en avant ; si la position de l'hélix qui le supporte n'est pas repliée par suite d'un arrêt de développement, la saillie regarde en haut et en arrière, et l'oreille par conséquent se termine en une véritable pointe comme chez les animaux. C'est donc incontestablement un caractère primitif qui existe normalement chez un certain nombre de singes.

Nos observations ont porté sur 1757 indigènes de mœurs et coutumes *Goun* et sur 435 indigènes de mœurs et coutumes *Nago*, examinés au cours des tournées de recrutement de 1947 dans la Circonscription Médicale de Porto-Novo.

Désignation	Nombre	Présence T.D.	Proportion
<i>Goun</i>	1757	425	24,2 %
<i>Nagos</i>	435	128	29,4 %
Ind. Bas-Dahomey	2192	553	26,8 %
Recherches de <i>Pales</i> (1934) en A.E.F. :			
<i>Saras</i>	30		13,3 %
<i>Bayas</i>	28		0
<i>N'Zakara</i>	28		14,2 %
<i>Bandas</i>	8		12,5 %
<i>Mandjias</i>	6		0
Statistique de <i>Nedrigayloff</i> (1934) :			
<i>Bulgares</i> (hommes)	204		6,4 %
<i>Bulgares</i> (femmes)	274		4,1 %

VI. Fréquence de la disposition simienne des plis de la main chez les indigènes du Bas-Dahomey.

Les anciens observateurs avaient noté, chez le Noir, la disposition parfois simienne des plis de la main, mais aucune statistique du degré de fréquence n'a été donnée. (In *Lefrou*.)

La main normale comporte habituellement trois plis principaux : l'un embrasse par sa concavité l'éminence thénar et répond aux mouvements d'adduction ou d'opposition du pouce, l'autre, allant d'un bord à l'autre de la paume, correspond au mouvement général de flexion des quatre derniers doigts ; le troisième part du bord interne de la main et se rend, en formant un croissant, à l'intervalle de l'index et du médius et répond au mouvement spécial des trois derniers doigts. C'est ce dernier qui est modifié dans la disposition simienne : son extrémité externe, au lieu d'aboutir à l'intervalle digital ci-dessus, continue son chemin parallèlement au second pli et atteint comme lui le bord externe de la main.

Désignation	Nombre	Disposition simienne du 3 ^e pli
<i>Gouns</i> (ou Djèdjès)	1824	14 %
<i>Nagos</i> (ou Nagots)	419	8 %
Total indigènes du Bas-Dahomey	2243	11 %